



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

Ligue de Wilaya de Football de Saida

الرابطة الولائية لكرة القدم لسعيدة

PROCES -VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

N° 06 DU 1er FEVRIER 2023

SAISON SPORTIVE : 2022/2023

Président Monsieur : KHORSI ABDELKADER.

Secrétaire. Madame . KENDOUCI ZOHRA

ORDRE DU JOUR

- 1)- COURRIER.
- 2)- Traitement des Affaires

Note Importante

Les clubs sont informés que toutes les décisions sont publiées sur le site internet de la ligue et insérées sur le bulletin officiel de la commission de discipline. Cette communication tient lieu de notification officielle à l'attention des clubs concernés.

A cet effet nous vous rappelons ci-après, Les dispositions de l'article 20 du règlement de championnat de football amateur qui stipule .

Les clubs sont tenus de s'informer des décisions prises par la ligue. Celles-ci, sont réputées avoir été portées à la connaissance des clubs. Dès leurs publications dans les bulletins officiels et sur le site internet de la ligue.

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2023

6^{eme} et 7^{eme} JOURNEE SENIORS

Affaire N°26 /2023 Rencontre HILLEL-TBS du 26 -1- 2023:

JOUEURS AVERTIS :

- TAIFOUR BRAHIM Lic n° 20 J 0079 Hillel pour jeu dangereux.
- SADOK MOHAMED LIC N° 20 J 0075 Hillel Pour Contestation de décision (1 Match de suspension ferme + 1000.00 DA Amende).
- ATTOU REDOUANE Lic n° 20 J 0739 Hillel pour Contestation de décision (1 Match de suspension ferme + 1000.00 DA Amende).
- LAHIANI A/ RAHMANE Lic n° 20 J 0012 TBS pour jeu dangereux.
- REFFAS ABDELKADER Lic n° 20 J 0004 TBS Comportement antisportif .
- BOUDIA MOHAMED Lic n° 20 J 0001 TBS pour jeu dangereux.

Affaire n°27/2023 Rencontre NRASM-JSOD du 27-1-2023

JOUEURS AVERTIS :

- SAHRAOUI SID AHMED lic n° 20J 0287 NRASM pour Comportement antisportif
- BEKADDOUR BELKACEM lic n° 20J0272 NRASM pour Jeu Dangereux
- BAHLOULI MOSTAFA lic n° 20 J 0055 JSOD pour Jeu Dangereux

Affaire n°28/2023 Rencontre ESS- IRBY du 27-1-2023

JOUEUR AVERTI :

- TIREA A/RAHMANE lic n° 20 J 2021 pour Comportement antisportif

Affaire n°29/2023 Rencontre AFJTT-CAL du 27-1-2023

JOUEUR AVERTI:

- MERABET Mustapha lic n°20J 0248 AFJTT pour Comportement antisportif

Affaire n°30/2023 Rencontre JSM - ASSY du 28-1-2023

- Partie non jouée
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match,et dans son rapport que la rencontre n'a pas eu lieu .
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est du par constat de l'arbitre que le service d'ordre était absent.
- Attendu qu' après attente du délai réglementaire, l' arbitre a donné un laps de temps Réglementaire et a mis fin de la rencontre .
- Suite au compte rendu de l'équipe du JS MOURGHAD.
- Suite au compte rendu des autorités.

Par ces motifs , la commission de discipline décide : MATCH A JOUER .

7eme journée seniors

Affaire n°31/2023 Rencontre TBS - ESS du 31-1-2023

- Partie arrêtée a la 83^e minute .
- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre.
- Attendu que la partie n'a pas eu sa durée réglementaire.
- Attendu que l'arbitre directeur signale sur la feuille de match et confirme dans son rapport avoir arrêté la rencontre a la 83^e minute.
- Suite au refus de l'équipe de l'ESS de reprendre le jeu et ,ce après avoir accordé un penalty en faveur de l'équipe TBS au moment ou le score était comme suit : TSB (02) -ESS (01) UN .
- Attendu que le club de l'ESS ayant refusé la décision de l'arbitre directeur.

... / ...

-Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match et confirme dans son rapport avoir mis fin à la rencontre et Ce après avoir donné au club de l'ESS la durée de temps réglementaire pour qu'il est en la reprise du jeu.
-Attendu qu'après attente du délai réglementaire la commission l'arbitre ayant constaté le refus de continuer le jeu de la part de l'ESS .

-Par ces motifs , la commission de discipline décide (Art 62 des R.G.) :

-Match perdu par pénalité au club de L'ESS ,pour attribuer le gain du match au club TBS qu'i marque Trois(03) Points et un score de trois (03) à Zéro (00) .

- Défalcation de trois (03) points au club ESS + une amende de 5000,00 DA (Cinq mille dinars)au club ESS Saïda.

-Affaire n° 31/ 2023 Rencontre TBS/ESS du 31-1-2023

-JOUEUR EXCLU :

- REBAOUI ABDELKRIM lic n° 20J0217 ESS pour comportement anti sportif (03) Trois Matches de suspension ferme + 1500,00 DA Amende.

-JOUEURS AVERTIS :

KHADIR AISSA ABDERRAHMANE lic n° . 20J 00069 ESS pour Jeu Dangereux .

-MESSAOUDI SAAD lic n° 20J 0735 ESS pour CAS

- ZENAGUI KADDA lic n ° 20J 0005 TBS pour CAS

-Affaire n° 32 /2023 Rencontre CAL –JSM du 31-1-2023

JOUEURS AVERTIS :

-ABDELHADI ZAKARIA lic 20j 0176 CAL pour Contestation de décision un match ferme +1000.00

-MOUSSAOUI ALI lic n° 20J 0178 CAL pour Jeu Dangereux

-MEFTAH MOHAMED lic n° 20J 0415 CAL pour comportement antisportif

-DJELLOULI YAHIA Lic n° 20J 0101 JSM pour Jeu Dangereux

-MOUSSOUNI SOFIANE lic n° 20J 0106 JSM pour comportement antisportif

-Affaire n° 33/2023 Rencontre USMS NRASM du 31-1-2023

JOUEURS AVERTIS :

-YAGOUBI SEDDIK lic 20J0288 NRASM pour pour comportement antisportif

-BEKKDDOUR BELKACEM lic n° 20J 0272 NRASM pour Jeu Dangereux

-BAGHDAD ABDELHADI lic 20J 0272 NRASM pour jeu dangereux

-AKKAL MED AMINE lic 20J0670 USMS pour comportement antisportif

-MOUSSOUNI SID ALI Lic 20J0321 USMS pour jeu dangereux

-Affaire n° 34 2023 Rencontre IRBY – AFJTT du 31-1-2023

-JOUEURS AVERTIS :

-CHAIB MED AMINE Lic n° 20J 0254 IRBY pour comportement antisportif

-ZITOUNI DAMANE lic 20J 0235 AFJTT pour Jeu Dangereux

-Affaire n° 35 /2023 Rencontre JSOD-AS HILLEL du 31-1-2023

JOUEURS AVERTIS :

HABIBI ABDELATIF lic 20J 1042 JSOD pour comportement antisportif

AMMI BILLAL lic 20J 0093 JSOD pour Jeu Dangereux

BAHLOULI MUSTAPHA lic 20J 0055 JSOD pour Jeu Dangereux

BELHADI ABDELKADER lic 20J 0074 HILLEL pour Jeu Dangereux

OTMANI HADJ KHELIFA lic 20J 0080 HILLEL pour comportement antisportif

SANCTIONS	6° JOURNEE	7° JOURNEE
Avertissements	9	19
Expulsions	0	1
Contestations de Décision	2	1
Forfaits	0	0
Amendes	2 000.00	6 500.00

**LE PRESIDENT
A. KHORSI**